



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Formation professionnelle

Question écrite n° 59165

Texte de la question

M Denis Jacquat attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des reformes administratives, sur l'interet que représenterait, pour les anciens eleves des instituts regionaux d'administration, l'organisation de stages de formation continue reunissant alternativement les anciens eleves d'une meme promotion et les anciens eleves affectes dans un meme ministere. Il lui demande en consequence de bien vouloir examiner la possibilite de faire organiser ces types de stages qui existent, par ailleurs, deja au benefice d'anciens eleves d'autres ecoles de la fonction publique de l'Etat.

Texte de la réponse

Reponse. - Les instituts regionaux d'administration (IRA) organisent chaque annee de nombreux stages de formation continue destines principalement aux agents des services extérieurs de l'Etat. En 1990, 7 025 agents des differentes categories ont pu beneficer de ces actions de formation. En dehors des formations particulieres definies par des conventions passees avec differents ministeres, l'accent est mis sur des actions se rapportant a des politiques interministerielles (Europe, politique de la ville, relations avec les usagers) qui reunissent des agents de ministeres, de corps et de categorie differents. Des stages proposes aux anciens eleves affectes dans un meme ministere ne repondraient pas au souci des IRA de former ensemble des agents confrontes aux memes problemes dans un but de decloisonnement de l'action administrative. En revanche, la suggestion faite par l'honorable parlementaire de permettre a d'anciens eleves d'une meme promotion de suivre, dans les annees suivant leur sortie de l'IRA, une formation commune, est de nature a favoriser les echanges d'experiences. Des projets en ce sens sont actuellement a l'etude dans les services du ministere de la fonction publique et des reformes administratives.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59165

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : fonction publique et réformes administratives

Ministère attributaire : fonction publique et réformes administratives

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 1992, page 2718